



Accompagnement Collectifs du DLA de Haute Loire

ANIMER ET MANAGER UNE EQUIPE AU QUOTIDIEN

Date : Mardi 8 juin 2010

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu* : Comité d'Expansion Economique de Haute Loire,
L'Hermione, 13 avenue des Belges, 43000 Le Puy en Velay

*(modification possible suivant le nombre de participants)

Session animée par : Corinne CHERVIN, Directrice de l'URIOPSS Auvergne - Limousin

CONTENU de la session

1) **La relation bénévole / salarié**

- Liaison hiérarchique, fonctionnelle, délégations, lien avec les statuts et le règlement intérieur, réflexions sur la gouvernance associative
- état des lieux des pratiques de votre structure : enjeux, stratégies d'acteurs, engagements, etc.
- la place du projet associatif

2) **Les dispositifs de formation**

- la loi du 24/11/09 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie et ses décrets: objectifs, concertation nationale, coordination avec les politiques régionales, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
- les mesures impactant la GRH: catégorisation des actions pour le Plan de Formation, le DIF: utilisation et portabilité, la formation hors du temps de travail, le bilan d'étape professionnel, le Passeport formation, l'entretien de mi-parcours, la formation des bénévoles

3) **Les entretiens professionnels**

- les orientations du plan stratégiques de GRH
- les enjeux des entretiens professionnels
- la préparation
- la conduite de l'entretien professionnel: les 6 phases incontournables
- le suivi de l'entretien

4) **De la fiche de poste à la description de la fonction**

- Les enjeux de la définition de fonction dans une politique RH
- Construire les fiches de poste et les descriptions de fonction: description et analyse, confrontation des sources, mise en forme
- Le suivi, l'évolution et l'évaluation

Informations pratiques : une participation financière de 15€ est demandée par participant, couvrant notamment les frais de restauration du déjeuner. Elle est à régler en même temps que l'inscription par le renvoi du coupon-réponse ci-joint.

Par ailleurs, les participants sont invités à réfléchir à d'éventuelles questions à poser à l'intervenant au cours de la session, afin de favoriser les échanges.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse, accompagné du règlement de 15€, avant le 28 mai 2010.



LA GESTION DES CONTRATS DE TRAVAIL

Date : Mardi 22 juin 2010

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu* : Comité d'Expansion Economique de Haute Loire,
L'Hermione, 13 avenue des Belges, 43000 Le Puy en Velay

*(modification possible suivant le nombre de participants)

Session animée par : Fabienne ROME et Olivier MALEYSSON de Sport Loisirs Culture,
Profession Sport 43, Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles

CONTENU de la session

1) Devenir Employeur: la réglementation

- les numéro siret et siren,
- la Déclaration Unique d'Embauche,
- l'affiliation à une caisse de retraite complémentaire et de prévoyance,
- la médecine du travail,
- les registres et documents obligatoires
- les affichages obligatoires, etc.

2) Le Contrat de travail

- les formes,
- les principaux éléments,
- les différents types de contrat: CDI, CDD, temps partiel, intermittent, saisonnier, aidés, intervention (C.C.N.S)
- les obligations respectives des deux parties,
- les modifications,
- le temps de travail: durées maximales, modulations, heures supplémentaires, absences, accidents, etc.
- la fin du contrat et ses différents motifs: retraite, démission, rupture conventionnelle, licenciement pour motif personnel, pour faute, économique
- les solutions de gestion externalisées.

3) Le Bulletin de paie et les déclarations qui lui sont liées

- le bulletin
- les déclarations sociales,
- les autres déclarations.

Informations pratiques : une participation financière de 15€ est demandée par participant, couvrant notamment les frais de restauration du déjeuner. Elle est à régler en même temps que l'inscription par le renvoi du coupon-réponse ci-joint.

Par ailleurs, les participants sont invités à réfléchir à d'éventuelles questions à poser à l'intervenant au cours de la session, afin de favoriser les échanges.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse, accompagné du règlement de 15€, avant le 28 mai 2010.